

ABONNEMENT.

SAUMUR: Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annances, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES BENT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

2 Mai 1884.

TOUT LE MONDE AUX URNES!

Quarante-huit heures à peine nous séparent des élections. Les conservateurs soucieux de leurs intérêts privés comme du bien public se sont organisés et ont arrêté leurs choix.

Il n'y a pour les hommes de bien aucune excuse pour désertier le scrutin et tous doivent se rallier au cri:

Tout le monde aux urnes!

En accomplissant ce devoir social, les électeurs sauvegardent les intérêts de la commune pendant quatre ans. Des choix qu'ils vont faire dépendront la bonne ou la mauvaise gestion des finances, c'est-à-dire la modération ou l'aggravation de l'impôt, la neutralité de l'école, autant qu'elle est possible.

Qu'on choisisse donc comme conseillers municipaux des hommes intègres et indépendants. Qu'on n'oublie pas les mécomptes passés. Qu'on cherche le caractère droit et ferme, plutôt que le complaisant du pouvoir, l'homme du pays et non celui de coteries.

SONGEZ-Y BIEN!

Oui, songez-y bien: C'est pour quatre ans que vous allez nommer les nouveaux conseillers municipaux! C'est pendant quatre

ans que les communes de France seront aux mains de ceux que vous aurez élus!

Nous aurions mille réflexions, mille observations à faire à ce sujet: contentons-nous de prouver qu'on pense ailleurs comme nous, et voici en particulier comment un de nos confrères, le Nouvelliste de Lyon, cherche à stimuler les électeurs:

« Qu'on ne l'oublie pas, dit-il: c'est une grosse bataille qui va se livrer. Si les conservateurs ne luttent pas avec courage, s'ils ne forcent pas leurs adversaires à reculer dans beaucoup de communes; si, dans d'autres, ils ne prouvent pas, au moins par une résistance énergique, qu'ils sont décidés à s'opposer à l'envahissement du radicalisme et prêts à lui donner l'assaut toutes les fois que l'occasion se présentera, savez-vous ce qui va arriver? Le lendemain des élections, les républicains, plus puissants et plus audacieux que jamais, se croiront tout permis.

» Leurs finances sont dans un état déplorable; ils ne peuvent se tirer d'embarras qu'en frappant les contribuables de nouveaux impôts. Ils n'hésiteront pas, et vous verrez quelque taxe nouvelle s'ajouter aux charges énormes qui pèsent déjà sur le pays.

» La loi sur l'instruction athée a subi des adoucissements dans la pratique, parce qu'on craignait, à la veille des élections, de mécontenter le corps électoral. Mais au lendemain d'un triomphe, qui fermera la bouche aux électeurs pour quatre ans, à quoi bon se gêner? Gare aux enfants des familles chrétiennes! Gare aux parents que l'éducation matérialiste effraie! Gare aux écoles libres! Gare aux amendes! Gare à la prison!

» Et la laïcisation des hôpitaux, et la séparation définitive de l'Église et de l'État, et toutes les innovations radicales dont on a retardé l'application, de peur de soulever l'indignation publique, croyez-vous qu'on hésitera encore à les décréter, lorsque le pays, solennellement consulté sur ses intérêts et sur la politique suivie jusqu'à ce jour, aura donné aux républicains un vote de confiance pour le passé et un blanc-seing pour l'avenir? »

Non, répondrons-nous. Alors on ne temporisera plus, on ne reculera plus, et tout ce qu'on a ajourné ou qu'on n'a fait qu'à demi, on le fera de suite et totalement.

M. Jules Ferry a voulu cajoler les campagnes en appelant son gouvernement « la République des Paysans! » Le fait est que cette République-là ne vous enrichit guère, ne vous moralise guère, n'est-ce pas? et comme au lieu d'en être les maîtres, vous n'en êtes que les très-humbles serviteurs, ou plutôt les exploités, les victimes, attention, ne gobez pas une fois de plus la pilule, et votez carrément selon vos idées et vos intérêts!

Chronique générale.

L'Autriche, l'Italie et la Russie acceptent en principe la conférence. L'Autriche suggère l'idée d'un échange préalable de vues. L'Allemagne manifeste une espèce de détachement fondé sur l'absence des intérêts allemands en Egypte. La Turquie n'a pas encore répondu. La question du siège de la conférence n'a pas été traitée jusqu'ici.

La Liberté donne sur la mission de M. Patenôtre à Pékin les renseignements que voici:

« L'objet de la mission de M. Patenôtre n'est plus un secret. Notre nouveau ministre à Pékin devra réclamer du Tsung-Li-Yamen, non-seulement la reconnaissance des faits accomplis au Tonkin et une délimitation précise des frontières des deux États, mais aussi et surtout le paiement d'une indemnité de guerre évaluée à 425 millions de francs.

» C'est en termes peu diplomatiques, mais fort expressifs, ce qu'on appelle la « carte à payer. »

Et elle ajoute en matière de réflexions:

« La jurisprudence internationale nous

donne toutes les raisons et tous les droits possibles d'exiger de la Chine des dédommagements pour les préjudices que son intervention nous a causés dans le delta du fleuve Rouge. La Chine, elle, peut avoir des raisons de nous les marchander; mais par son attitude même, elle s'est enlevé tout droit de nous les refuser. »

L'abandon de Berber par les Anglais entraîne fatalement celui de Kartoum et par conséquent du général Gordon. Le Mahdi triomphe et l'Égypte est envahie. Si c'est pour obtenir ce résultat que les Anglais nous ont éconduits d'Égypte, ils auraient aussi bien fait de rester tranquilles.

Nos ministres se sont réunis hier en conseil à l'Élysée. M. Jules Ferry a communiqué à ses collègues les renseignements qu'il avait reçus de ses agents diplomatiques et leur a indiqué ses vues. On prête au président du conseil ce mot: « Il n'y a que la France qui puisse remédier à la situation égyptienne. »

Il eût été préférable alors de ne pas se laisser chasser de l'Égypte. Remédier à une situation de ce genre n'est pas chose commode, et à vrai dire nos ministres sont peu faits pour ce rôle de guérisseurs. S'il en était autrement, il eussent bien dû commencer par guérir la France au lieu d'empirer son état.

La direction du journal le Gaulois vient d'acquiescer la propriété du journal le Clairon, qui cesse sa publication. M. J. Cornély, rédacteur en chef de cette dernière feuille, devient rédacteur politique du Gaulois.

On sait que la législation du conseil d'État a été saisie dernièrement par M. Tirard d'un projet de décret tendant à réorganiser le personnel de l'administration centrale du ministère des finances.

La section de la législation vient de terminer l'examen de ce projet. Nous croyons savoir que le texte soumis

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FOURNAISE

PAR CHARLES DESLYS.

XI. — NOUVELLES DE NICE.

Le baron Van Leys, par l'intermédiaire de Noémie, écrivait souvent à son neveu. Parfois Armand recevait des lettres signées Balthazar, mais écrites par Rosette et sous l'inspiration de Rosette.

Madame de Sévigné plébienne!... Elle trouvait des expressions d'une naïveté saisissante, des traits originaux, des couleurs à elle pour peindre ce merveilleux littoral de Nice... la côte pittoresque et les montagnes d'alentour, qui déjà sont les Alpes... la campagne riante et verte en plein décembre, émaillée de fleurs et sentant bon comme un bouquet... la douceur du climat, l'azur du ciel, la pureté des nuits, la Méditerranée chatoyant aux reflets du soleil, de la lune et des étoiles. Quoi!... ce qui devait être de Balthazar.

Quant à la villa, des plus agréables! Quant aux voisins, parfaits! Le général Thompson, un autre baron Van Leys; Léa, sa jeune femme, une autre

Noémie. Elles sympathisaient, elles s'aimaient au point qu'on les prenait pour les deux sœurs, celles-ci quelque peu mélancolique encore, celle-là gaie, vive, indépendante. Une Américaine!... D'origine irlandaise, cependant. La dernière guerre entre le Nord et le Sud l'avait fait orpheline. Si le vieux général, intime ami de son père, l'avait épousée, ce n'était que pour lui mieux assurer sa grande fortune en lui donnant son nom. Il ne se formalisait nullement, il avait même un certain sourire quand on l'appelait devant lui mademoiselle... Une simple adoption paternelle, très-probablement. « La générale, s'était permis d'ajouter Balthazar, a parfois des ingénuités qui surprennent ma femme. A propos, j'ai tout lieu d'espérer que Rosette reviendra maman. Ce n'est pas chez nous comme chez les Thompson. »

On le voit, tout allait bien, même les deux vieillards. Ils s'étaient liés. Presque chaque soir on se réunissait, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, avec quelques familles du voisinage. Un whist par ici, l'échiquier par là. Ensemble ou tour à tour, Noémie et Léa se mettaient au piano. Parfois même une saunterie s'organisait, dont cette dernière avait donné le branle. Un vrai boule-en-train!

Les journées ne se passaient pas moins agréablement. Toutes sortes de promenades, et parfois en commun. On rencontrait souvent les deux landaus naviguant de conserve vers le Val-Obser

ou la Grotte de Saint-André, sur la route d'Antibes ou de Villefranche, à la Torbie, voire jusqu'à Monaco, cette perle par excellence des riches environs de Nice.

Piétons et cavaliers, promeneurs en voiture, c'était à qui se détournerait pour admirer au passage les deux jeunes étrangères, préférant la brune ou la blonde.

On remarquait également, à côté de celle-ci, l'Américain, fleugmatique, imperturbable; à côté de celle-là, le Hollandais souriant et placide, tous deux vénérables comme deux patriarches. Les journaux du High-life en avaient parlé. De quoi ne parlent-ils pas?

Il va sans dire que M^{me} Balthazar, tout en s'acquittant à merveille de ses fonctions d'intendance, avait l'œil au grain, comme disent les matelots. Quant au mari, enchanté de son professeur et de lui-même, il piochait dur, suivant son propre terme, et ce post-scriptum l'attesta:

« Mon capitaine aura bientôt un sergent-major susceptible de comprendre et de faire exécuter ses ordres. »

Vers le jour de l'an, Raoul de Brassac alla présenter ses devoirs à son oncle. Il en revint un peu plus tard qu'il ne l'avait promis, enthousiasmé de Nice-Capitale... et surtout de Léa, reine de la saison, une des plus brillantes.

— Tu ne saurais rien te figurer de plus adorable

que cette petite Yankee! disait-il à l'ami Trévelec. C'est l'entraînement, c'est la grâce, l'esprit, la séduction même!... Un ange... mais coquette en diable!... Et pourtant d'une innocence... aussi invraisemblable que la superbe impassibilité de son mari!... En voilà un qui ne daigne pas être jaloux... Il me surprend aux pieds de sa femme... Ah!... c'est elle qui l'avait voulu... Pourquoi? je l'ignore... Tu crois que le général va se fâcher? Pas du tout!... Il s'est contenté de me dire, par allusion sans doute à son grand âge: « Attendez!... »

Depuis un instant déjà, Armand n'écoulait plus qu'avec une certaine impatience.

— Et M^{me} Van Leys? demanda-t-il.

— Précisément! s'expliqua Raoul, c'est avec ce souvenir que je me suis tiré d'embarras... « J'attends; ai-je répondu, j'attends ma cousine Noémie, qui sera prochainement M^{me} de Brassac... »

— Ah!...

— L'autre, l'Américaine a fait la grimace... On dirait que ce mariage-là n'est pas dans ses vues... Elle refuse d'y croire, elle en rit... Ma cousine aussi, du reste... bien qu'elle y soit toujours décidée... je ne veux pas dire résignée... Moi, j'y tiens!... Sais-tu qu'elle devient charmante... Oh!... tout à fait changée!... Une transformation!...

— Tant pis!... murmura Trévelec...

— Tant mieux!... conclut Raoul, c'est Léa qui

au conseil d'État par M. Tirard a été sensiblement modifié.

Le conseil d'État a conclu à la suppression de quatre chefs, cinq sous-chefs et de quarante commis-principaux.

Les économies réalisées au moyen de ces suppressions seraient affectées au traitement des surnuméraires.

En ce qui concerne le personnel des autres ministères, le conseil d'État a également achevé l'examen de tous les décrets de réorganisation, un seul excepté, celui du ministère de l'intérieur.

Ces projets de décrets vont être communiqués à la commission du budget qui les a fait demander au gouvernement avant la séparation des Chambres.

CAMPI ET LA RÉACTION.

Ainsi que nous l'avons dit, Campi a été exécuté lundi matin.

On a fait beaucoup de bruit autour de son nom et à propos de son crime.

Mais ce n'est pas par là qu'il survivra à son procès : c'est par la déclaration que M. Grévy a faite à son défenseur ; cette déclaration utile, recueillie pieusement par M. La-guerre :

« Je ne lis jamais les journaux réactionnaires. »

Sans Campi, la France ni l'Europe n'eussent connu l'ostracisme dont sont frappés, par cet impitoyable Président, les organes de la réaction.

On le voit, rien n'est inutile dans le monde ; tout sert, jusqu'à Campi !

Supprimez l'assassinat de Campi, et rois ou empereurs eussent ignoré ce fait : que M. Grévy, leur frère ou leur faux-frère, leur frère sans-culotte, si l'on veut, avait rigoureusement éloigné de son regard démocratique et de ses doigts libéraux, tout journal inspiré par la réaction !

Si Campi avait fait un journal, ce qu'il a peut-être fait, — car on ignore son vrai nom, ses antécédents et ses actes, — ce journal eût été lu par M. Grévy, car ce n'est pas sûrement la cause réactionnaire que Campi eût servie et défendue.

Si M. Ducros de Sixt, l'assassiné, réactionnaire avéré, l'honnête et doux conservateur, avait rédigé des journaux, jamais, jamais M. Grévy ne les eût même parcourus !

Quel singulier esprit que celui de nos libéraux, de nos libres-penseurs, de nos républicains !

Dans leur jeunesse, ils font des révolutions en brisant des croix. Plus tard, ils se flattent de ne pas lire les œuvres de leurs adversaires : n'ayant pas assez de tempérament pour les supprimer de fait, ils les suppriment en ne les lisant pas.

Et M. Grévy est un républicain parlementaire ! Jugez des autres !

Allons, Campi a pu partir pour l'autre monde ; s'il n'a pas révélé son identité, il a servi à faire reconnaître celle des vrais républicains.

BREVETS DE FIN D'ÉTUDES.

A propos d'un refus fait par le gouvernement d'accorder des brevets de fin d'études à des jeunes filles élevées dans des établissements libres, le correspondant républicain du *Journal de Genève* s'étonne de cette atteinte portée à la liberté de l'enseignement. En vérité, la surprise est tardive et encore plus naïve après ce qui se fait depuis plusieurs années. Mais la liberté d'enseignement n'existe pas, et il est vraiment fâcheux que les républicains aient eu besoin d'être lésés directement pour faire cette découverte.

On ne parle actuellement à Besançon que de la supérieure du lycée de filles, M^{me} Fradin, dont nos bons rouges faisaient tant d'éloges. Elle vient d'être révoquée et s'est empressée de quitter la ville. Elle a même oublié, dans sa précipitation, de solder un certain nombre de négociants qu'elle honorait de sa confiance. C'est ainsi qu'elle doit trois cents francs à son pharmacien et cent francs à son marchand de pain d'épice.

On ajoute que l'un des professeurs du lycée de garçons, qui faisait aussi des cours au lycée de filles, a enseigné à une sous-maitresse de ce dernier établissement des choses qui n'étaient pas inscrites sur le programme du baccalauréat et qui ne pouvaient guère figurer que sur celui de la licence. D'où de nombreux potins que nous ne pouvons décemment écrire.

Ainsi commence à se justifier la prophétie de M^r Besson, évêque de Nîmes. Comme on montrait à ce prélat, qui connaissait beaucoup Besançon, le magnifique hôtel approprié par la municipalité à l'usage profane de lycée de filles, il sourit et dit : « Elles arriveront plus vite à la licence que leurs frères au baccalauréat. »

La directrice a donné l'exemple. Ajoutons que le lycée de filles a coûté plusieurs centaines de mille francs à la ville.

UNE CONVENTION

ENTRE M. FERRY ET M. DE BISMARCK.

Le *Standard* a publié une dépêche de Berlin d'après laquelle les puissances seraient tombées d'accord pour donner au gouvernement français la mission d'être, en quelque sorte, dans la question d'Égypte, le représentant de l'Europe, en présence de l'Angleterre.

Les dernières dépêches tendent à confirmer cette nouvelle.

C'est à l'influence du prince de Bismarck que les sphères officielles attribuent cette décision étonnante à plus d'un point pour ceux qui ne connaissent pas le dessous des cartes.

Dans les cercles politiques français, cette espèce de bienveillance du grand chancelier pour la France a paru invraisemblable.

Un de nos confrères, le directeur du *Pilote*, qui, par ses relations internationales, est au courant de tout ce qui concerne les intérêts coloniaux, publie à ce sujet une lettre qu'il vient de recevoir d'un correspon-

marquable. Armand venait souvent à Paris. Ses relations avec M. Joubert continuaient, toujours aussi affectueuses, aussi encourageantes que par le passé, bien qu'avec une certaine nuance de discrétion, de mystère, mais que son élève remarquait à peine. On a dû le voir, ce n'était pas un curieux.

Il ne put se dispenser de quelques visites à la baronne Van Leys, qui habite l'hôtel durant tout l'hiver. De Brassac n'avait pas cru devoir rompre avec sa belle-tante. Elle le pria de lui amener le jeune comte. Armand hésitait. Une lettre de Bretagne l'y décida, dans laquelle ces phrases énigmatiques :

« Sois donc moins sauvage !... Ne négligeons jamais les jolies femmes, passées, présentes et futures... On ne sait pas ce qui peut arriver. Va donc faire la cour à la baronne !... »

Elle le reçut avec de grandes démonstrations sympathiques.

J'ai beaucoup connu votre père, lui dit-elle, et l'estime comme il mérite de l'être... Ses conseils sont des meilleurs... Que ne les ai-je suivis plus tôt !... Désormais je le consulte en toutes choses...

Le fils s'inclina, de plus en plus surpris. Pourquoi cette entente jusqu'alors ignorée ? Pourquoi ces références de Joubert et de Raoul ? Il y avait donc quelque chose, simple ou double, dont lui

seul était exclu ?

« Le bruit court, dans les bureaux du ministère des affaires étrangères de Berlin, que, depuis quelque temps déjà, il existe, entre le président du conseil des ministres de la République française et le grand chancelier, une entente occulte, dont les efforts, pour se manifester au grand jour, n'attendent que la première occasion.

Le prince de Bismarck est, depuis longtemps, effrayé des conséquences absolument négatives pour l'Allemagne de l'émigration de la race germanique. C'est par centaines de mille, on le sait, que les Allemands, ne trouvant pas sur le sol de la mère-patrie des moyens d'existence suffisants, vont porter au-delà des mers leur intelligence et leur activité.

Dans le principe, le chancelier avait encouragé cet esprit d'émigration, comptant que chaque émigré contribuerait à implanter, dans le pays où il se transporterait, l'esprit germanique, et qu'ainsi les colonies allemandes, formées d'une façon occulte, créeraient non-seulement des débouchés aux produits nationaux, mais encore développeraient dans une large mesure l'influence de l'empire germanique.

Or, ces espérances ont été déçues ; les Allemands émigrés en Amérique n'ont point tardé à abdiquer le titre de citoyen allemand pour revendiquer celui de citoyen américain, (en sorte que ceux sur lesquels on comptait pour ouvrir à un moment donné au commerce allemand les portes du nouveau monde, se trouvent avoir aujourd'hui, par suite de leur naturalisation, des intérêts souvent opposés à ceux de leur ancienne patrie.

En présence de cet état de choses, le chancelier de l'empire allemand aurait l'intention de prendre, à l'égard de l'émigration, des mesures sévèrement restrictives ; il ne la dirigerait que vers des contrées où le drapeau allemand flotterait librement, où seraient installés des gouverneurs allemands et où seraient utilisées, au profit de l'Empire, toutes les forces vitales qui chaque année abandonnent le territoire au détriment de l'Allemagne et au profit de nations étrangères et rivales.

Etant données ces idées, M. de Bismarck aurait fait proposer à M. Jules Ferry une entente sur les bases suivantes :

1° Rétrocession à la France de l'Alsace et de la Lorraine, sauf la place forte de Strasbourg, à la condition que le Tonkin serait abandonné à l'Allemagne ;

2° Echange des possessions françaises dans l'Inde contre le protectorat du Maroc et de la Tripolitaine que l'Allemagne s'engage à faire obtenir à la France. »

Si extraordinaire que paraisse ce projet, il n'en rencontre pas moins un certain crédit dans les cercles officiels de Berlin, et c'est pour cela qu'il nous a paru intéressant de le publier.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 1^{er} avril.
Les cours des rentes sont encore vivement poussés — la hausse se poursuit — les haussiers disent qu'ils ont pour eux le bon marché de l'argent, et qui font place à toute autre préoccupation. On a inscrit 78.20 sur le 3 0/0 ; — 79.05 sur l'amortissable ; — le 4 1/2 0/0 reste à 107.50, coupon de 1 fr. 25 détaché.

Les valeurs des sociétés de crédit restent très-soutenues : le Crédit Foncier en tête est demandé de 1.320 à 1.325. Cette valeur est la plus recherchée en raison de son bon revenu.

Les Obligations Foncières sont très-recherchées en raison de l'approche des tirages qui doivent avoir lieu prochainement.

Le Crédit foncier d'Algérie se tient aux environs de 500, prix très-avantageux et qu'on ne verra certainement pas coté longtemps.

La Banque de Paris a une tendance excellente ; elle gagne le cours de 880.

La spéculation dédaigne les actions du Crédit Général Français offertes à 200, de la Générale tenues à 480, et du Mobilier qui, à 335, trouve des ventes nombreuses qui tendent à abaisser de nouveau les cours.

La Banque Égyptienne est en réaction à 378 ; nous avons prévenu nos lecteurs de cette faiblesse des cours et nous tenons à les mettre en garde contre les manœuvres faites en faveur d'une hausse toute facile.

La Banque Ottomane est cotée à 673. On attend toujours la fixation du dividende ; à Paris on parle de 20 fr., à Londres on dit qu'il sera de 30 fr. — Qui a raison ?

Bonne tendance des Chemins.
La Compagnie des chemins de Paris-Lyon-Méditerranée qui a tenu hier l'assemblée générale de ses actionnaires a fixé à 33 fr. le dividende revenant à chacune des actions.

Le Midi est à 1,180, les recettes sont de 617,000 francs, supérieures à celles de la période correspondante 1883.

Chronique militaire.

LE GÉNÉRAL DE GALLIFFET.

On lit dans la *France militaire* :

« Plusieurs journaux ont annoncé dans ces derniers temps qu'il était question, dans les cercles militaires de Berlin, de l'envoi du général de Galliffet comme chef de la mission militaire qui doit assister aux grandes manœuvres impériales et que cette nomination serait on ne peut mieux accueillie en Allemagne, car le général de Galliffet est très-apprécié des officiers de cette nation.

» Nous pouvons affirmer qu'il n'y a rien de fondé dans cette nouvelle, du moins quant à l'envoi du général de Galliffet en Allemagne, pour y suivre les prochaines manœuvres des troupes impériales.

» Pour ce qui est de l'appréciation de la valeur du général de Galliffet par les officiers allemands, il est certain qu'elle est toute à l'avantage de celui-ci, car nos voisins d'outre-Rhin ont un mérite que nous n'avons guère chez nous : celui de reconnaître les qualités et la valeur des autres, fut-ce même de leurs ennemis.

» Et c'est le cas ! »

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Avis aux Electeurs.

Nous voyons encore quelques journaux conseiller de voter avec le *Bulletin blanc*, là où les électeurs ne trouvent pas de candidatures à leur convenance. C'est un conseil erroné, contre lequel nous devons prévenir les électeurs.

Le *Bulletin blanc* ne sert à rien, car il n'est pas compté comme suffrage exprimé. On ne tient compte, dans l'élection, que des bulletins qui désignent un ou plusieurs noms.

Il peut même arriver, dans certains cas, que les bulletins blancs aident à faire passer la liste ou le candidat que l'on voulait écarter. Car, en diminuant le nombre des votants, ils diminuent aussi le chiffre de la majorité nécessaire pour l'élection et qui se calcule sur le nombre seul des suffrages exprimés.

Donc, l'électeur qui, faute de candidature conforme à ses idées, se voit obligé de voter sa voix, ne doit pas voter avec un bulletin blanc ; il doit inscrire sur son bulletin un ou plusieurs noms quelconques, de manière à fournir un suffrage exprimé, qui sera compté et rendra nécessaire un chiffre plus élevé pour la majorité.

déteint sur Noémie... je voudrais qu'elle prit toutes ses couleurs !...

Puis notre étourdi, variant son thème :

— Autre guitare !... poursuivit-il. A Monte-Carlo, j'ai entrevu Moralès... en convalescence probablement... Il jouait un jeu d'enfer, et gagnait... Souhaitons la persistance de cette veine, qui le rend moins à craindre pour mon pauvre oncle... Ai-je dit que j'avais à te transmettre ses amitiés... celles de Noémie ?... Oh ! nous avons souvent parlé de toi... Personne ne t'oublie... Si le baron ne m'a pas permis de prolonger là-bas mon séjour... et l'envie ne me manquait pas !... C'est qu'il exige que je progresse avec toi, autant que toi, que je me modèle sur toi... Un gendre à ton instar !...

Dans ces dernières boutades, et peut-être aussi dans les précédentes, il y avait eu de la raillerie, toutes sortes de sous-entendus malicieux. Armand n'y prit garde, et ramenant au point de départ l'entretien :

— Somme toute, dit-il, le père va mieux, surtout au moral ?

— Oui et non... Il s'affaiblit, il s'endort... Parfois des réveils... Il a l'air heureux, même dans le repos, comme jamais peut-être il ne l'avait encore été...

(A suivre.)

CHARLES DESLYS.

AVIS AUX ÉLECTEURS.

Le produit des impôts et revenus indrets est, pour les trois premiers mois de la présente année, inférieur de 22 millions 227,700 francs aux évaluations budgétaires. D'autre part, le déficit du revenu des valeurs mobilières est de 4 million 164,000 francs. D'où résulte, en trois mois seulement, une moins-value de

23 MILLIONS 388,700 FRANCS.

Cette moins-value témoigne de l'impossibilité absolue dans laquelle va se trouver le gouvernement républicain d'équilibrer en fin d'exercice les recettes de l'État avec ses dépenses.

LES FONCTIONNAIRES DE LA R. P.

Est-ce que, en payant plus cher en République les fonctionnaires, nous sommes mieux servis ?

Aux contribuables à répondre. Nous constaterons simplement que, d'après le budget de 1885, les traitements des fonctionnaires s'élèvent à trois cent soixante-treize millions et demi.

En 1871, ils s'élevaient à deux cent cinquante millions.

Soit une augmentation de cent vingt millions.

En quinze ans ils ont donc augmenté de 17 0/0.

Que de sinécures la commission du budget n'a-t-elle pas à supprimer, si elle veut agir économiquement ! Que d'inspecteurs et d'inspectrices de n'importe quoi à renvoyer aux soins de leur ménage et de l'industrie privée ! Que de réformes à opérer ! Aux électeurs à se prononcer le 4 mai !

Il ne s'agit pas aujourd'hui de politique ; il s'agit de mettre un terme aux dépenses exagérées du gouvernement, du département et de la commune ; si les consommateurs ne se prononcent pas contre nos gouvernants, une catastrophe financière est à prévoir.

Les Elections du 4 mai

QUESTIONS ET RÉPONSES.

Est-il important d'aller tous voter ? Au fait, qu'en ce qui une voix de plus ou de moins ?

La République a été votée à une seule voix de majorité. Que chaque électeur comprenne donc combien son vote est important. Si vingt, cent, mille votants s'abstiennent, on aura vingt, cent, mille voix de moins, et, au lieu d'avoir de bonnes élections, on n'en aura que de mauvaises. Donc, pas d'absentions, pas une seule, puisque la majorité peut aller ainsi d'un côté à l'autre.

Qu'est-ce que c'est que bien voter ?

C'est voter pour les gens honnêtes, tranquilles, méritants, dignes enfin à tous égards d'occuper le premier rang de la commune. Toutes les communes de France devraient avoir à leur tête que des gens semblables. Votons pour eux, et ce sera bien voter.

Qu'est-ce que c'est que voter intelligemment ?

C'est voter pour le candidat qui pense comme nous, et que nous savons devoir soutenir nos intérêts. Faisons preuve d'intelligence, soyons conséquents avec nous-mêmes, en votant pour ces candidats qui ont d'avance toute notre confiance.

Qu'est-ce que c'est que voter bêtement ?

C'est voter pour ceux qui ne représentent pas nos idées, qui nous ont trompés, et que nous savons devoir nous mettre encore dans. Il y en a beaucoup qui, au dernier moment, se laissent entraîner à voter pour de tels individus. Il ne faut plus le faire, ne votons plus bêtement.

L'OPINION DE GAMBETTA SUR LE RÔLE DES CONSEILS MUNICIPAUX.

Voici un court extrait d'une lettre que Gambetta écrivait en 1871 à un de ses amis, M. Cornil, conseiller général de l'Altier, au sujet de la ligne de conduite à suivre dans les assemblées départementales et, à plus forte raison, municipales :

« Tout d'abord, je m'interdirais sévèrement toute ingérence sur le terrain de la politique générale, et ne voyez pas de contradiction entre ce ferme propos et le jugement que je portais tout à l'heure sur le caractère politique des élections. Nommé comme ré-

publicain, je ne croirais pas pour cela devoir altérer la nature et la compétence du Conseil. Plus que jamais je chercherais à séparer l'administration de la politique.

« Je me garderais de confondre les attributions et de transformer les Conseils généraux en assemblées législatives au petit pied. Ce serait à la fois commettre un empiètement et de donner un mauvais exemple. »

GAMBETTA.

CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

Année 1884-1885

Président : M. Taureau, notaire à Doué-la-Fontaine.

Syndic : M. Hacault, notaire à Montreuil-Bellay.

Rapporteur : M. Brac, notaire à Saumur. Secrétaire : M. Le Baron, notaire à Saumur.

Trésorier : M. Doussain, notaire à Doué. Membres : M. Pasquier, notaire au Puy-Notre-Dame, et M. Guéret, notaire à Brain-sur-Allonnes.

AVIS

Un concours pour le recrutement des proposés dans l'administration des Contributions Indirectes aura lieu le jeudi 12 juin, dans les bureaux de la Direction, à Angers.

Pour renseignements et pièces à fournir, s'adresser à la Direction à Angers, rue Volney, n° 9, ou à Saumur, à la Sous-Direction, rue de Poitiers, n° 42, au plus tard le 24 mai.

Saumur, le 2 mai 1884.

Le Contrôleur, BOURGET.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Le Conseil général de Maine-et-Loire, par suite d'un malentendu certain, vient de repousser la demande de subvention qui lui avait été remise au nom de la Société, estimant qu'elle aurait dû être adressée au département d'Indre-et-Loire.

Une nouvelle demande est envoyée et tout fait espérer que, cette fois, elle sera favorablement accueillie.

Tous les hommes de 20 à 40 ans sont admis à prendre part aux séances pratiques, sur la présentation de leur livret militaire.

Le tableau de service pour 1884 est remis à tous ceux qui en font la demande.

Le Capitaine-Président,
G. DOUSSAIN.

UN JUGEMENT AUTORISÉ SUR LES BATAILLONS SCOLAIRES.

L'institution des bataillons scolaires, que ses partisans représentent comme une conséquence forcée du service obligatoire, n'a en réalité d'autre but que de retenir les enfants le dimanche et les empêcher ainsi de remplir leurs devoirs religieux.

C'est un fait constaté maintenant dans toutes les villes où cette prétendue nouveauté fonctionne.

Un organe purement militaire, le Bulletin de la réunion des officiers, apprécie comme suit cette institution déjà mise à l'essai, à l'étranger, sans aucun succès :

« Le Bataillon scolaire est loin de remplacer avantageusement les exercices gymnastiques pour la jeunesse au-dessous de quatorze ans. Il faut, avant tout, apprendre aux enfants à respirer, à marcher, à se servir avantageusement de leurs membres, et développer chez eux l'harmonie traditionnelle du corps par des exercices progressifs applicables à tous, sans appareils. L'enfant, ainsi préparé, devient jeune homme et apprendra rapidement le maniement des armes ; mais ce que l'on appelle l'éducation militaire ne peut s'acquérir réellement que sous les drapeaux, au régiment. Compter sur le bataillon scolaire pour obtenir un résultat semblable, c'est se vouer aux mécomptes de l'avenir. Le bataillon scolaire et la garde nationale sont deux équivalents, au point de vue de l'esprit militaire.

« L'Allemagne, la Suisse, la Suède, qui ont fait autrefois ces expériences, se sont hâtées de les abandonner. La gymnastique, là est le salut en dehors de l'armée. »

CHOLET. — Le 28 avril, le nommé Navarre, soldat au 77^e de ligne en garnison à

Cholet, caserne des Roches, s'est donné la mort en se tirant un coup de fusil dans la tête.

Ce soldat ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales.

PROPHÉTIES DE NICK.

Voici quelle sera, d'après Nick, la physionomie probable du mois de mai 1884 :

Sauf quelques perturbations passagères, coups de vent, ondées, grains ou orages épars, qui se manifesteront çà et là sur la France et sur les pays voisins, tantôt sur une zone, tantôt sur une autre, aux époques critiques indiquées plus loin, particulièrement sur celles du Nord et du Centre, le temps sera relativement assez beau et doux dans l'ensemble, principalement sur la zone méridionale, et notamment pendant les deux premières dizaines. Variations brusques de température ; le refroidissement nocturne est encore à craindre du 5 au 15 et du 20 au 28. Avis aux viticulteurs ! Orages probables, surtout du 24 au 30 ; grêle à redouter. Voici les époques critiques :

1^o Vers les 4^o (??), 3 ; 2^o vers les 5 (??), 7 ; 3^o vers les 19 (??), 13 ; 4^o vers les 18, 20 (??), 24 ; 5^o vers les 28 (??), 31.

Le nombre de points d'interrogation indique l'importance probable des perturbations. Celles-ci retardent de un ou deux jours, suivant la latitude ou la longitude des localités.

CONSEILS ET RECETTES.

DESTRUCTION DES LIMACES ET DES ESCARGOTS.

En labourant, au mois de mars, un champ qui renfermait encore une certaine quantité de carottes qui n'avaient pas été arrachées en automne, un cultivateur jeta ces racines dans un coin de son jardin. Quelques semaines plus tard, il trouva autour du tas de carottes une masse d'escargots qu'on pouvait facilement ramasser. Il déposa alors dans plusieurs coins de son jardin plusieurs carottes et son essai obtint un plein succès, car sur une étendue d'un mètre carré seulement où il avait placé trois petites carottes, se réunirent 480 escargots et limaces. Il suffit donc, pour faire disparaître les escargots, de répandre dans les champs ou les jardins quelques carottes et de venir, par les soirées humides, recueillir ces mollusques. Ces escargots sont donnés avec grand avantage aux volailles, particulièrement aux canards qui en sont très-friands. (Moniteur d'horticulture.)

Théâtre de Saumur.

Direction de M. Ch. ANDRAUD (10^e année).

DIMANCHE 4 mai 1884,

Représentation extraordinaire

Avec le concours de

M^{lle} FÉNELLI

Du théâtre du Vaudeville de Paris.

Par autorisation spéciale, une seule représentation de

NANA

Pièce nouvelle en 5 actes, par Emile ZOLA.

M^{lle} FÉNELLI remplira le rôle de Nana, qu'elle a joué à Paris.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr. Union postale 13 fr.

Le Magasin pittoresque (rédacteur en chef, M. Edouard Charton) contient, dans son numéro du 30 avril :

TEXTE. — L'Heureuse Famille, par M. J. Girardin. — Un Episode de la guerre, nouvelle (suite), par M^{me} J. Colomb. — Mariette-Pacha ; le Musée de Boulaq, par M. Arthur Rhodé. — Le Palais des comtes de Provence, à Aix, par M. Georges Lafaye. — Sifflez, sifflez, petits serpents ! — Les Trois Religions de la Chine. — Crémation.

GRAVURES. — L'Heureuse Famille, dessin de Giacomelli. — Chambre de Philippe II à l'Escurial. — Statues au Musée de Boulaq (3 grav.). — Le Palais des comtes de Provence à Aix. — Monument de crémation, à Lodi.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n° 162. Electeurs, attention ! Patriotisme. Le discours de M. Ferry. La République des paysans. La famille de Paul Bert. Aux frais des contribuables. Toujours l'hôpital laïque. Une séance publique au Conseil municipal. Tout à l'égoût (poésie).

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GEORGY.

Editeur : Victor PALMÉ, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 40 francs ; 6 mois, 6 francs.

Les actionnaires de la C^{ie} G^{ie} Transatlantique, réunis en assemblée générale ordinaire, viennent d'approuver toutes les opérations de l'exercice 1883 et fixer à 35 fr. le dividende de cet exercice. Ils ont, en outre, donné leur approbation complète au renouvellement des contrats avec l'État pour les services postaux maritimes de l'Atlantique jusqu'en 1901. La situation excellente de la Compagnie a été très-remarquée et l'on doit voir de la hausse sur ses titres, actions et obligations. Les autres Comp^{tes} maritimes, dont les opérations ne sont pas moins prospères, ont toutefois à compter très-prochainement avec les ressources exceptionnelles dont elles ont joui jusqu'ici. Les subventions accordées aux Messageries maritimes expirent en 1888, et plusieurs ne seront pas renouvelées ; les primes à la marine marchande dont bénéficient les chargeurs réunis cesseront d'être accordées dans quelques années. La C^{ie} G^{ie} Transatlantique a ses subventions pour les services de l'Atlantique assurés jusqu'en 1901, et elle s'est rendue absolument maîtresse de la navigation postale dans la Méditerranée, de la Tripolitaine au Maroc. Les actionnaires et les obligataires ont donc devant eux un long avenir de revenus assurés.

31 RÉCOMPENSES DONT 12 MÉDAILLES D'OR

44 ans de succès.

ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Bien supérieur à tous les produits similaires

ET LE SEUL VÉRITABLE

Souverain contre les indigestions, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête et dissipant le moindre malaise. — Excellent aussi pour la toilette et les dents.

FABRIQUE à LYON, 9, cours d'Herbouville

Maison à Paris, 41, rue Richer.

Dépôt dans les principales pharmacies, parfumeries et épiceries fines. — Se méfier des imitations, et, pour éviter toute confusion, exiger le véritable nom de H. de RICQLÈS, dont la signature doit se trouver sur l'étiquette de chaque flacon.

SANTÉ RENDUE A TOUS

Adultes et enfants, sans médecine ni frais, par la délicieuse farine de santé, dite :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

qui guérit les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes ; nausées, renvois, vomissements, même en grossesse ; diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et dans les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 37 ans de succès : 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Calcestruati, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kilo., 2 fr. 25 ; 1/2 kilo., 4 fr. ; 1 kilo., 7 fr. ; 2 kilo., 12 fr. ; 6 kilo., 36 fr. Envoi franco en France contre bon de poste. Du BARRY & Co, limited, 8, rue Castiglione, à Paris, et partout bons pharmaciens et épiciers.

PAUL GODET, propriétaires-gérants.

